

Infolettre-ACCAD n° 04 ; 1^{er} novembre 2018

Lettre d'infos du collectif ACCAD

Anti-Compteurs Communicants Artois-Douais

Cette lettre d'information est envoyée en général une ou deux fois par mois. Pour recevoir ces messages, il faut être inscrit sur la liste infolettre-ACCAD.

Si vos ami.es désirent recevoir cette infolettre, écrire à :
contact@listes.collectif-accad.fr

EDF HORS-LA-LOI

Madame Morel n'a toujours pas d'électricité

Enedis complice

Et pourtant la trêve hivernale est commencée.

<https://collectif-accad.fr/site/edf-hors-la-loi/>

EDF a bien réussi à demander à Enedis de couper le courant le 9 août, en pleine canicule.

Cela s'est fait à distance.

EDF pouvait demander à Enedis de remettre le courant ... sans déplacement. EDF ne l'a pas fait.

Nous maintenons donc le rassemblement médiatisé, pour demain **vendredi 2 nov 10h** à son domicile **38 rue du Roussillon** à Arras (une cité à droite de la route de Bapaume).

Nous invitons celles et ceux qui le peuvent à s'y rendre. Nous irons ensuite dans un autre lieu.

Un reportage a déjà été réalisé hier au domicile de Madame Morel par la chaîne de télévision grandLille TV.

<https://www.grandlille.tv/une-octogenaire-privee-de-courant-a-arras/amp/>

Merci de passer l'information.

RAPPEL rapide DES FAITS

Une arrageoise de 84 ans sans courant depuis le 9 août

Gilberte Morel est cette dame arrageoise de 84 ans qui a vu sa facture électrique passer de 100 € en 2016 à 500 € en 2017. Entre les deux, le linky est arrivé. Elle a refusé de payer cette somme astronomique. Le résultat ne s'est pas fait attendre : EDF a demandé à Enedis de couper le courant. C'est tellement simple avec linky : cela se fait à distance. C'est ce qui s'est produit le 9 août de cette année... en pleine canicule. Maintenant les journées sont courtes et il fait un peu froid.

Une page complète a été consacrée à ce problème dans l'avenir de l'Artois – édition Arras- en date du 12 septembre. Un article est paru le 28 août sur le site du collectif ACCAD.

La mairie fait semblant de s'occuper du problème. EDF ne répond pas au courrier envoyé par ACCAD. Le médiateur a été contacté début octobre : il a trois mois pour répondre ! Le défenseur des droits de Saint Nicolas a aussi pris l'affaire en main depuis ce mardi 23. Un avocat est contacté.

Il faut savoir que cette dame ne veut pas entendre parler de charité. Elle n'est pas riche mais ne veut surtout pas « profiter » d'aides sociales. Elle se considère dans son bon droit et se dit victime de surfacturation. Je pense qu'elle ira jusqu'au bout.

Le plus urgent dans un premier temps est de faire remettre l'électricité ; la trêve hivernale commence le 1^{er} novembre. Ce qui veut dire que l'on doit remettre l'électricité ce jour-là.

EDF-serviceclient a reçu un mail de la part du collectif ACCAD. Il est dit, en substance :

... vous savez aussi bien que nous que la trêve hivernale approche. Ce qui veut dire que nous espérons que vous saurez vous en souvenir pour permettre à Madame MOREL de passer cette période de façon certainement plus confortable que maintenant.

Vous devez vous douter que nous ne resterons pas inactifs. Bien entendu, cela ne veut absolument pas signifier que la solution possible pendant la période hivernale résoudra le problème de surfacturation !

Pour nous écrire

contact@listes.collectif-accad.fr

Adhésion au collectif ACCAD

Pour adhérer au collectif, il faut payer la cotisation annuelle de 5 €.

Pour en savoir plus :

<https://collectif-accad.fr/site/collectif-accad/adhesion/>

Le site

<https://collectif-accad.fr/site/>

Pour se désinscrire de l'infoLettre

contact@listes.collectif-accad.fr